

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUIN 2018

Bellevigny, le 23 juin 2018

Convoqués ce samedi 23 juin à 17h00, pour se prononcer sur la modification des statuts de l'association, les membres de notre association sportive de tennis de table se sont réunis à l'Espace Charrette sur convocation du Président, Alain CAUDOUX.

L'ordre du jour de cette assemblée générale extraordinaire concernait le changement de nom de l'association :

Nom précédent : ETOILE SPORTIVE BELLEVILLOISE TENNIS DE TABLE

Proposition d'amendement : ETOILE SPORTIVE BELLEVIGNY VENDEE TENNIS DE TABLE

Etant donné que le nombre des membres présents à cette assemblée générale extraordinaire s'élève à plus du tiers des membres de l'association (proportion requise et inscrite dans les statuts), l'assemblée peut alors valablement délibérer.

Le Président, après avoir ouvert la séance et remercié les personnes présentes, a évoqué les raisons de cette modification :

- Tout d'abord, ce changement de nom, de « Bellevilloise » à « Bellevigny », intervient selon les critères suivants :
 - o Ceci pour rejoindre une certaine logique suite à la fusion des communes de Belleville sur Vie et de Saligny, devenu Bellevigny, et à la demande des représentants de cette nouvelle commune.
 - o Cette modification s'inscrit également par le fait que la commune a adopté un mode de fonctionnement spécifique quant au versement de subventions exceptionnelles, uniquement pour les associations qui ont acceptées de modifier leur nom afin d'y intégrer le terme « Bellevigny ».
- De même, l'insertion du mot « Vendée » dans le nom de l'association, correspond également aux critères de versement de subventions par le Conseil Départemental pour les associations qui concourent et représentent le département de la Vendée au niveau National. Même si nos équipes fanions, qui ont fièrement défendues leurs chances au niveau National 3 lors de la 2^{ème} phase de cette saison 2017/2018, redescendent au niveau Régional, nos objectifs les concernant s'avèrent être de remonter en National, de s'y maintenir dans la mesure du

possible, et par conséquent, nous voulions également anticiper et ne pas avoir de nouveau à modifier le nom de notre association.

Suite à ces explications, il est proposé de voter sur ce changement de nom de l'association amenant la modification des statuts.

- Pour : 50

Abstentions : 0

Contre : 0

Par conséquent, le changement des statuts est adopté.

A Bellevigny, le 10 juillet 2018.

Le Président
de l'Etoile Sportive Bellevigny Vendée Tennis de Table

Alain CAUDOUX

